

Ehpad : Le capitalisme de la fin de vie, sans dignité

Par Marie-Amandine Stévenin - Publié le 21 avril 2025

Dans son numéro de mars, Que Choisir Budgets a publié une enquête sur les Ehpad et la manière dont certains acteurs financiers s'enrichissent sur le dos de nos aînés. L'article met en lumière le fait que la recherche effrénée de marges et profits des structures privées se fait au détriment de l'accueil, de l'encadrement, de la qualité des repas et des soins, prolongeant une étude de l'UFC-Que Choisir qui appelait, dès 2022, à une action résolue des pouvoirs publics.

Un article de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) vient compléter ce constat sous un autre angle : non plus l'ingénierie financière, mais le rapport entre prix et qualité de la prise en charge. L'étude compare établissements publics, privés à but non lucratif et privés à but lucratif. Son titre dit tout : « Les Ehpad les plus chers ne sont pas les meilleurs. » (1)

L'Irdes observe, prolongeant [les constats de l'UFC-Que Choisir dans une étude de 2022](#), des écarts de prix considérables — de 1 400 à 6 000 euros par mois — avec une facture nettement plus salée dans les établissements privés à but lucratif, qui représentent 22 % de l'offre nationale. Ces écarts ne s'expliquent ni par un meilleur service ni par une prise en charge supérieure, mais par le coût de l'immobilier local... et la recherche de rentabilité. Pire encore, dans les territoires où les Ehpad lucratifs sont en position dominante et donc sans solution alternative publique ou associative, l'étude relève un taux plus élevé d'hospitalisations, y compris évitables, ce qui interroge quant à la qualité des soins.

Ces conclusions font tristement écho à [notre propre enquête de satisfaction](#), menée du 5 décembre 2024 au 6 janvier 2025. Cette fois, la parole a été donnée aux proches de résidents. Le constat sans appel : les Ehpad privés à but lucratif affichent les plus hauts

scores d'insatisfaction, à 39 % chez Korian (nouveau nom Clariane) et 31 % chez Orpéa (nouveau nom Emeis). À l'inverse, les établissements associatifs et à but non lucratif obtiennent un taux d'insatisfaction deux fois moindre (14 %), et sont nettement plus recommandés : jusqu'à 86 % pour les structures associatives, contre 68 % pour les groupes lucratifs. L'écart est net, et révélateur.

Des Ehpad [aux crèches](#), l'UFC-Que Choisir constate les mêmes ravages dont sont victimes les plus fragiles. Les tarifs prohibitifs pratiqués par les structures privées à la seule recherche de profits, ne se justifient pas par la garantie d'une meilleure qualité de service. Mais des solutions existent. Dans notre dossier de Que Choisir Budgets, nous présentons des alternatives concrètes pour une prise en charge de la fin de vie plus digne. L'article de l'Irdes le montre aussi : là où une concurrence non lucrative existe, la qualité des soins progresse. A l'UFC-Que Choisir, nous plaids depuis 2022 pour que la création de nouvelles places en EHPAD se concentre prioritairement dans le secteur public et non lucratif, et un meilleur encadrement des tarifs associé à un taux d'encadrement minimal obligatoire et public. Les outils de régulation sont connus, disponibles, applicables.

Plus de trois ans après la parution du livre Les Fossoyeurs de Victor Castanet, les dérives perdurent et l'inaction publique reste la norme. Nous le refusons. Nous continuerons de documenter les dérives et de plaider pour un accueil plus digne et plus protecteur pour nos aînés.

(1) Penneau A., 2024, « Les Ehpad les plus chers ne sont pas les meilleurs » Or Z. (dir.), Questions d'économie de la santé (irdes), 295, p. 8p.

Marie-Amandine Stévenin
Présidente de l'UFC-Que Choisir